

Des bibliothécaires en grève pour défendre l'accès à la culture

Article rédigé par *huffingtonpost.fr*, le 30 août 2021

Source [huffingtonpost.fr] La grève des agents de bibliothèques s'est étendue cette semaine dans plusieurs grandes villes de France. Ils s'opposent au pass sanitaire pour accéder à ces lieux de culture.

Grenoble, Lyon, Toulouse ou bien La Rochelle: le mouvement de grève des agents de [bibliothèques](#) a gagné plusieurs grandes villes de France au cours de la semaine. Si plusieurs raisons sont invoquées par les grévistes, tous pointent le [pass sanitaire](#).

Des mouvements de protestation ont fleuri un peu partout en France contre l'obligation du pass sanitaire pour accéder aux bibliothèques depuis le 9 août. Loin d'être dans une position "anti-[vaccin](#)", les contestataires espèrent faire [abroger](#) cette mesure.

Parmi les principaux arguments mis en avant, la crainte de l'exclusion des publics précaires dans l'accès à la [culture](#). Le contrôle et le filtrage sont aussi fortement critiqués, certains agents se plaignant d'être mis en danger face à la colère des usagers non-détenteurs du pass. Plus généralement, les grévistes réfutent ce rôle de "contrôleur", mettant en avant leurs missions "d'information, de conseil, de médiation".

Ce jeudi 26 août, un mouvement de grève locale s'est organisé à Lyon. Dans son communiqué, l'intersyndicale demande l'annulation de "cette mesure de contrôle du pass sanitaire dans les bibliothèques" et le rétablissement "si nécessaire des jauges sanitaires partout où cela est possible pour pouvoir accueillir le public en sécurité".

La fin des jauges sanitaires fixées à moins de 50 personnes et l'obligation du pass sanitaire pour entrer dans les bibliothèques sont selon eux une "mesure discriminatoire et inégalitaire" appliquée dans "une volonté de contraindre une partie de la population" à se faire vacciner.

Ils dénoncent aussi ce qui, d'après eux, est une "inégalité de traitement entre les publics" et un "deux poids deux mesures" puisque "les librairies, les Bibliothèques Universitaires, la Bibliothèque Publique d'Information, la Bibliothèque Nationale de France, les bibliothèques spécialisées... ne sont pas soumises à l'obligation du pass sanitaire".

Pour continuer la lutte contre la diffusion de l'épidémie tout en sauvegardant "l'accès au service culturel de proximité que sont les bibliothèques", trois propositions ont été mises en avant dont la reconnaissance du "rôle social et d'accès à l'informatique dans les bibliothèques pour se faire vacciner" et donc l'abolition du pass sanitaire pour fréquenter ces établissements.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)